



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 8 numéro 2

Du nouveau à la P'tite École

Février 2014

Depuis le début de janvier 2014, et ce, grâce à la collaboration de mesdames Julie Gagnon, directrice et Doris Renaud, enseignante en éducation physique, nos deux élèves de 5^e année se rendent à chaque semaine à l'École Jacques-Buteux de La Tuque afin de participer au cours d'éducation physique.

Dans ce numéro :



Du nouveau à la P'tite École	1
FQM	2
Coop	
Dîner d'A.D.E.L.E.	3
FestiNeige d'Édouard	4
	5
Petites Annonces	6
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	7
Avis Public	8
Défi Santé	9
La reconnaissance est la mémoire du ♥	10
Nos aînés, vieillir en toute sécurité	11

Bien qu'ils bénéficiaient de cours similaires à La P'tite École de Lac-Édouard, le fait de participer à ces activités leur permet de développer de nouvelles habiletés, de pratiquer différentes disciplines sportives mais surtout de s'acclimater et de se familiariser au fonctionnement d'un groupe plus imposant.

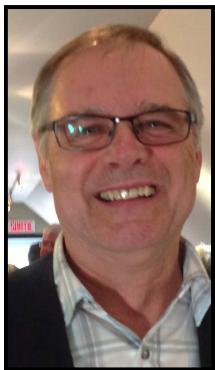
Camille et Félix ont été accueillis très chaleureusement par madame Julie ainsi que par madame Doris et ses élèves. Leur intégration aux diverses activités du groupe s'est faite tout en douceur et leur a permis de découvrir de nouveaux amis. Afin de s'assurer que tout se passe bien, au moins une personne participant à notre projet de La P'tite École accompagne nos élèves.

Merci à madame Julie, merci à madame Doris, merci aux élèves de 5^e année de l'école Jacques-Buteux, merci aux autres membres du personnel de l'École Jacques-Buteux de nous accueillir chez vous.

David Chevarie, parent et enseignant bénévole en éducation physique, Audrey Gilbert, enseignante, Rollande Lecours, enseignante retraitée bénévole, Larry Bernier, maire.

FQM

Lors des élections tenues en décembre et janvier dernier, auprès des élus municipaux de la province, notre maire, monsieur Larry Bernier, a été choisi pour siéger au sein du Conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Monsieur Bernier sera l'un des deux représentants de la Mauricie au sein de ce conseil.



La FQM regroupe 1 000 municipalités et MRC et représente 7 000 élus. Sa mission est de représenter les municipalités locales et régionales en assumant un leadership politique et stratégique, de soutenir les municipalités dans leurs champs de compétence actuels et futurs et de conjuguer les forces des territoires ruraux et urbains pour assurer le développement durable des régions du Québec.

La FQM représente les intérêts des différentes régions du Québec dans plusieurs domaines tels le financement des infrastructures, la Politique nationale de la ruralité, les forêts de proximité, le développement de l'agriculture, les eaux usées, les matières résiduelles, l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières, le transport collectif, l'assurance-emploi, l'énergie éolienne communautaire, l'aménagement du territoire, les cours d'eau, les services de garde, la sécurité publique, etc.

Nous pensons que monsieur Bernier saura défendre les intérêts de notre région, la Mauricie.

L'élection du maire de Lac-Édouard à ce conseil est un honneur qui rejaillit sur toute la communauté de Lac-Édouard

Félicitations à notre maire!

COOP

Depuis bientôt un an, notre magasin général est en opération. Suite à une volonté partagée par la grande majorité de nos concitoyens à l'effet d'avoir à Lac-Édouard des services de proximité (épicerie, quincaillerie, essence, articles de chasse et pêche, etc.), un groupe de bénévoles s'est mis à l'œuvre si bien que notre magasin général ouvrait ses portes le 11 mai 2013. Depuis, les affaires vont rondement grâce à des employés dévoués, à des bénévoles tout aussi déterminés, aux 248 membres de la Coop et surtout grâce à une clientèle fidèle qui y croit.

Bien sûr, on ne retrouve pas tout ce qu'on recherche, mais si un item manque, faites-en part à un des employés, peut-être pourra-t-il combler votre besoin. Leur souci premier est de bien vous servir et de vous satisfaire du mieux qu'ils le peuvent.

Selon un sondage fait récemment, 93% des personnes qui habitent en permanence achètent leur épicerie à la Coop et 60% y font le plein d'essence.

Quant aux villégiateurs, qui ne sont à Lac-Édouard que de façon occasionnelle, les pourcentages sont respectivement de 70% et 43%. On peut dire que l'appui des citoyens de Lac-Édouard est très encourageant.

Continuons à appuyer notre Coop! Achetons le plus possible chez nous! Ainsi, nous appuyons le développement de notre communauté.



Les membres du conseil d'administration :
Rémy Morin, Claude Lavoie, André Beaulieu, vice-prés.,
Yvon L'Heureux, président, Louise Pilote, sec.-trés.,
Larry Bernier, Édith Verreault et Sonia Cloutier



ASSOCIATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE DU LAC ÉDOUARD

DÎNER D'A.D.E.L.E. : le samedi 8 mars 2014 de 11 h à 15 h

Le dîner d'A.D.E.L.E. (Association du Développement Écologique du Lac Édouard) aura lieu sur la glace du lac Édouard dans la Baie-William Est, près du **GROS TIPI**.

Nous projetons utiliser tous les profits de ce dîner pour la construction d'un pavillon à la plage du San du Parc Écotouristique de Lac-Édouard et améliorer les sentiers pédestres d'A.D.E.L.E.

AU MENU : Spécial ADELE 15 \$

Soupe aux légumes, Longe de porc braisée servie avec sauce aux champignons forestiers, pomme de terre et salade de riz, Tarte au sucre

À la carte

Hamburger spécial « ADELE »

Hot dog « ADELE »

4 à 7 d'ADELE

Il y aura aussi des 4 à 7, le mercredi 5 mars et le jeudi 6 mars 2014 sur le site du dîner.

Au menu :

Le mercredi 5 mars : Chili de Rémy (4,50 \$) et Hot dog « ADELE » (3,00 \$).

Le jeudi 6 mars :

Ailes de poulet B.B.Q. de Lucie (1 \$ /ch.)

Un service de bar (bière, boisson gazeuse, etc.), sous la tente de la Coopérative de solidarité de Lac-Édouard, vous attend pour toutes ces activités : 4 à 7 et le dîner.

Pour informations :

Lorraine Hallé : 819-653-2052

Rémy Morin : 819-805-1103

Suivez-nous sur le page Facebook :

dîner d'ADELE 2014 ou sur le site internet d'A.D.E.L.E au « <http://www.adelelacedouard.ca/> ».

Note : Apportez vos chaises si vous le pouvez. Il y aura aussi des tables de pique-nique sur place.

Il y aura vente de moitié-moitié au coût de 1 \$ au profit d'ADELE.

De plus nous procéderons à l'encan du tablier de Lorraine pour la quatrième année consécutive qui, à ce jour, a permis d'accumuler 1 150 \$.

Peu importe la température, nous serons là. Au plaisir de vous servir un bon repas!

P.S. : Comme vous le savez, nous avons besoin de bénévoles pour cette semaine d'activités. Si cela vous intéresse, contactez un des membres du C.A.

Au plaisir de vous accueillir,

Lucie Bacon, Maurice Demers, Pierrot Doucet, Lorraine Hallé,
Claude Lavoie, président, Rémy Morin, Réal Tremblay.



FestiNeige d'Édouard : 3e édition

Ce samedi 8 février se tenait la 3^e édition du Festi-Neige d'Édouard, connu comme étant la Fête d'Édouard. Cette activité est sous la gouverne de **L'Association « Quid Novi » Lac-Édouard?** Ayant comme responsable Madame Isabelle Jomphe, se sont également jointes à l'organisation de cet événement Mesdemoiselles Madyson et Moly Martel-Côté.

Ce fût une journée fort agréable et ensoleillée où bonne humeur et plaisirs d'hiver ont été à l'honneur!

La journée a débuté avec les activités suivantes où certaines personnes se sont démarquées :

Souque à la Corde :

Adultes : Les Côté, équipe composée de Christian Côté, Madyson & Moly Martel-Côté et Sandra Martel.

Enfants : Les Olympiens, équipe composée de Kenneric Bellemarre, Camille & Marie-Élaine Chevarie, et Dai-syay Quitich.

Course d'équipe en skis :

Les Loups Blancs, composés de Cloë & Félix Bernard, Camille & Marie-Élaine Chevarie.



La sculpture sur neige :

Les prix furent décernés selon la mention du public : Alex & Cloë & Félix Bernard, Camille & Marie-Élaine Chevarie, Gabrielle Martial sous le coaching de grand-maman Annette et Mélanie Labelle-Aumont pour OläF le bonhomme de neige de la Reine des neiges.



La mention de « *Quid Novi?* »: Nicolas Bernard, David Chevarie, Louis-Philippe Massé et Gilles Tremblay pour la Tortue géante

En après-midi le hockey-bottine a fait des heureux

Pour les adultes :

Médaille d'or : Les Tritonniens avec Nicolas Bernard, David Chevarie, Isabelle Jomphe, Louis-Philippe Massé et Annie Tremblay.



Médaille d'argent : Les Côté avec Christian Côté, Madyson & Moly Martel-Côté et Sandra Martel.



Médaille de bronze : Les NoName avec Stéphane Garceau, Véronique Hallé, Gaston Lefebvre, Valérie Rochette et Denis Trépanier



Pour les enfants, la partie s'est terminée à égalité en tirs de barrage.

FestiNeige d'Édouard : 3e édition

En soirée plusieurs prix de présence et prix d'encan ont été gagnés par les participants de la journée et de la soirée. Pendant le repas, qui a débuté par la soupe maison d'Annie, suivie de la fameuse lasagne d'Hélène Rioux, les becs sucrés ont pu se régaler du gâteau blanc au caramel.

Ce sont près de 80 participants qui ont profité de cette magnifique journée et soirée et qui ont permis à l'Association « *Quid Novi Lac-Édouard?* » de récolter des fonds au bénéfice des loisirs pour la population de Lac-Édouard.



Cette année, ce sont 2 casques et bâtons de gardiens de but, ainsi que des chandails d'équipe de hockey qui ont été ajoutés aux équipements de hockey. Lorsque vous organisez des tournois, il est d'ailleurs possible d'emprunter ces équipements, il faut tout simplement en faire la demande. Il est à noter que les 2 premières éditions ont permis de récolter une somme de 1500 \$ qui a été offerte à la Municipalité de Lac-Édouard dans le but de contribuer à la rénovation du gymnase du Centre Communautaire.

Un grand merci à nos commanditaires sans qui cet événement n'aurait pu se concrétiser :

Breuages Gaudreault Inc, Casse-Croûte Chez Lynon, Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc., Hôtel de Glace, IGA La Tuque, La Municipalité de Lac-Édouard, La P'tite École de Lac-Édouard, La Seigneurie du Triton, La Troupe des Bons Vivants, Le Domaine du Lac-Édouard 2012, Le Parc Écotouristique de Lac-Édouard, Les Canadiens de Montréal, Les Coffrets de Lorraine, Les Eaux Mauriciennes, Les Amies d'Édouard, Libre-service Luc Tremblay, Maxi La Tuque, Pourvoirie Le Goéland.

**Un grand merci à tous
les bénévoles et organisateurs
qui ont participé
au succès de cette belle journée :**

Nicolas Bernard, Marjelaine Boily, David Chevarie, Christian Côté, Lise Côté, Gertrude Faucher, Noëlline Fortin, Isabelle Jomphe, Sandra Martel, Madyson Martel-Côté, Moly Martel-Côté, Rémy Morin, Serge Richard, Colette Rioux, Hélène Rioux, Annie Tremblay, Denis Trépanier et Denise Vaillancourt.



A l'an prochain!

Petites Annonces

Éric Masson et son Band (rappel)

Le **samedi 22 février** prochain, le chanteur populaire Éric Masson et son Band seront sur la scène du **sous-sol de l'église de Lac-Édouard** pour offrir un spectacle musical hors du commun. Il interprètera des chansons de toutes générations ainsi que **VOS** demandes spéciales!



Celui-ci se déplace avec tout son équipement de son et d'éclairage pour nous offrir un spectacle de plus de 2 h 30 dans lequel l'animation et la danse seront au rendez-vous.

Le **spectacle débutera à 20 h**, mais les portes de la salle ouvriront à 19 h, soit une heure avant le spectacle où vous pourrez profiter d'un spécial sur la bière et les ailes de poulet en vente ainsi que du popcorn gratuit!

Les billets sont en vente au prix de 20 \$. Vous pouvez vous les procurer dès maintenant dans les points suivants :

Coopérative de Lac-Édouard, Casse-croûte Chez Lynon, Domaine Lac-Édouard, Pronature Jean-Guy Gauvin, 486, rue Bostonnais, La Tuque.

Faites vite car les billets partent rapidement et la quantité est limitée!

Prenez note que tous les profits amassés au cours de cette soirée seront remis pour les besoins de l'église de Lac-Édouard.

D'ici là, surveillez de près la page Facebook de l'évènement (Éric Masson et son Band au Lac-Édouard) pour obtenir plus d'informations.

Vous pouvez également contacter
Madyson et Moly Martel Côté au 819-653-2239.

Au plaisir de vous voir le 22 février!

Commerce à vendre

L'Auberge La Sout'Anne de Lac-Édouard située au 169, rue Principale est à vendre.

En effet, suite à la fermeture de son commerce, en décembre dernier, madame Anne Tétrault a pris la décision de mettre en vente son immeuble.



Si vous êtes intéressé à l'acheter, prière de communiquer avec elle au 819-653-2016.

Célébrations eucharistiques

Les prochaines messes, sont prévues:

† le **dimanche 16 février 16 h.**

† le **vendredi 7 mars à 16 h.** Ce sera un vendredi des cendres pour commencer les 40 (38) jours avant la grande fête de Pâques)



Le samedi 19 avril 20 h :

GRANDE VEILLÉE PASCALE et nos jeunes de La P'tite École de Lac-Édouard feront leur première communion.



Jeux du Québec

Lors de la finale du championnat régional des Jeux du Québec qui a eu lieu le 25 janvier 2014 à La Tuque, **Cloë Bernard** s'est méritée deux médailles d'argent.

Compétitions :

combat foulard, filles 8-9 ans et présentation Kata Pinan Sandan.

Bravo Cloë.

Nous sommes tous
fiers de toi!



Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

SENTIERS d'A.D.E.L.E

A.D.E.L.E. étudie présentement quelques projets concernant les sentiers qui feront en sorte de changer substantiellement les entrées et la signalisation.

De plus un projet de pavillon est également à l'étude ce qui permettrait aux utilisateurs de bénéficier d'infrastructures afin d'améliorer la qualité des randonnées. Devenir membre d'A.D.E.L.E nous permet de réaliser ces projets, MERCI de votre support.

Nous profitons de l'occasion pour vos rappeler les règlements ayant trait à la pêche blanche.

Pêche blanche sur le lac Édouard



Cette année, la pêche sur la glace du lac Édouard, incluant La Grande Baie, se déroulera du samedi 1 mars au dimanche 9 mars 2014 inclusivement.

Afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER** sur soi lorsque vous pêchez.
2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de 5 lignes par permis de pêche.

3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.

4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe.**

5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.

6. Les lignes ou « brimballes » doivent être **sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.

7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.

8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.

9. Quotas :

- omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
- perchaude : 50 par permis

Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner.

Bonne pêche,
Claude Lavoie, président





AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1), **AVIS PUBLIC EST DONNÉ** aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité de Lac-Édouard, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son conseil a tenue le 12 février 2014, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le règlement no 137-2013, modifiant les règlements no 134-2012 et no 66 « relatif au zonage » de la municipalité de Lac-Édouard.
2. Toute personne habile à voter de la municipalité de Lac-Édouard peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité dudit règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Édouard;
3. Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec, QC
G1R 4J3

4. Si la commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, une telle demande, elle donnera dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit, règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité;
5. Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité une telle demande, le règlement sera réputé conforme au plan d'urbanisme à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard ce 12^e jour du mois de février 2014.

VRAIE COPIE CONFORME

Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Défi Santé 5/30 Équilibre



La municipalité de Lac-Édouard vous invite à relever le *Défi Santé 5/30 Équilibre!*



Du 1^{er} mars au 11 avril 2014, la porte-parole, Mélanie Maynard, invite tous les Québécois à relever le *Défi Santé!* En s'inscrivant, en solo, en famille ou en équipe, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs :

Objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

Objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour

Objectif Équilibre : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale!

Les inscriptions se font à DefiSante.ca jusqu'au 1^{er} mars.

Du soutien motivant... et gratuit!

Tous les participants courent la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, d'une valeur totale de plus de 15 000 \$, notamment 5 000 \$ en épicerie, offerts gracieusement par IGA, et 5 000 \$ en produits financiers personnalisés, offerts gracieusement par Desjardins.

Tous les détails et plus d'information à Defisante.ca ou sur la page Facebook (facebook.com/defisante).

Afin de favoriser les bonnes habitudes de vie une activité est aussi prévue :

Samedi le 15 février : Randonnée de raquette au clair de lune

Heure : 19 h 00

Départ : 40, chemin Baie-William Ouest
(Jules Morisset et Édith Verreault)

◆ Pour plus d'informations, veuillez contacter Édith Verreault
au 819-653-2176

La randonnée sera de 1 heure avec une pause à mi-chemin. Le trajet est accessible avec tous les types de raquettes. Vous aurez besoin d'une lampe frontale, si la lune n'est pas au rendez-vous, de vêtements multicouches pour mieux gérer votre chaleur. L'an dernier, il y avait 19 participants : record à battre!



Bougez plus, mangez mieux et soyez au rendez-vous!

La reconnaissance est la mémoire du

Merci à vous tous qui s'impliquez auprès de nos jeunes de La P'tite École



Mme Audrey



M. Lucien



Mme Isabelle



M. Nicolas



M. David



M. Larry

Ne cherchez pas Madame Rollande, elle est derrière la caméra.

Prendre le temps d'une pause pour dire aux autres que l'on apprécie leur travail.



Mesdames Johanne et Sonia :
une équipe gagnante.



Mme Annie



Mme Noëlline

Voici quelques personnes qui ont travaillé avec compétence pour embellir notre centre communautaire.



Grâce à Ms Gilles et Louis, notre route est sécuritaire et bien entretenue.

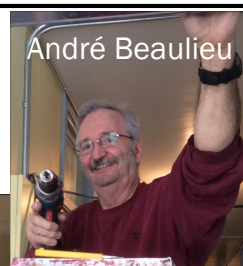


Francis Turcotte

Maxime Pearson

Daniel Tremblay

Alexandre Landry



André Beaulieu



Guy Dupont

Nos aînés, vieillir en toute sécurité



Les incendies dans les résidences pour personnes âgées font souvent les manchettes au Québec, comme ailleurs au Canada. Selon les statistiques au Québec, les aînés demeurent les plus vulnérables lors d'incendie. De 2005 à 2010, 77 personnes de 65 ans et plus sont décédées accidentellement dans un incendie de bâtiment. Malheureusement, encore des événements tragiques récents sont survenus dans ces habitations, faisant augmenter en flèche le nombre de victimes.

Afin de prévenir les risques de blessures et de pertes de vie, voici quelques conseils pouvant faire la différence en matière de prévention des incendies :

Fumez uniquement dans les endroits prévus à cet effet.

Dans votre chambre, utilisez des aérosols parfumés ou des aromates à la place des chandelles. Dans le cas contraire, ne laissez jamais une chandelle allumée sans surveillance, fixez-la dans un chandelier robuste.

Servez-vous uniquement d'appareils de chauffage certifiés ULC ou CSA et acceptés par le responsable de la résidence;

Si vous ne pouvez pas entendre le signal d'alarme, demandez au responsable d'installer un système d'alarme visuel dans votre chambre.

Les manches amples prennent feu facilement et augmentent les

risques de brûlures. Portez des vêtements aux manches serrées lorsque vous vous servez d'une cuisinière.

Réchauffez les sacs magiques selon le temps et l'intensité de chaleur recommandés par le manufacturier, car ils peuvent s'enflammer s'ils sont trop chauffés.

Surtout, prenez connaissance du plan d'évacuation de votre résidence et familiarisez-vous avec les sorties de secours les plus près et le point de rassemblement à l'extérieur de la résidence.

Quelques consignes en cas d'incendie :

Au signal d'alarme, commencez immédiatement et calmement l'évacuation.

Ouvrez la porte prudemment, si le corridor est libre de fumée, quittez votre chambre et fermez la porte. Si la fumée vous empêche d'évacuer, restez dans votre chambre et fermez la porte.

Signalez votre présence avec le système de garde ou en composant le 9-1-1. En attirant l'attention à la fenêtre et si possible en sortant sur le balcon.

Ne perdez pas de temps à chercher vos effets personnels.

Dirigez-vous vers les sorties, à moins d'avis contraire et utilisez seulement les escaliers, évitez les ascenseurs.

Encouragez les autres résidents à évacuer;

Rendez-vous au point de rassemblement situé à l'extérieur et pré-

venez la personne responsable de votre présence.

Ne retournez jamais dans la résidence.

Chaque année, le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, dans le cadre de ses programmes d'éducation du public et d'inspection des risques, visite et inspecte les résidences pour personnes âgées sur le territoire et assiste les responsables lors d'exercices d'évacuation. Malgré tout cela, des incidents peuvent survenir, c'est pourquoi, au-delà des efforts déployés par le Service de sécurité incendie, il en va de la responsabilité de chacun d'adopter des comportements sécuritaires. Pour tout renseignement supplémentaire concernant l'adoption d'habitudes sécuritaires, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau,
capitaine à la prévention



Soyons prudents pour vivre
longtemps!



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 12 mars 2014 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

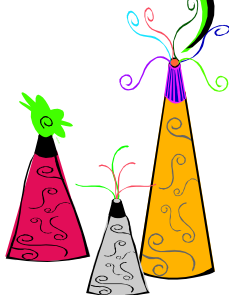
Bonne Fête

Février

15 : Jacques Tremblay
16 : Lucie Bacon
19 : Camille Chevarie
23 : Mario Muir
24 : Rosaire Perron
25 : Suzanne Lavoie
27 : Lise Charland

Mars

5 : André Beaulieu
Sonia Cloutier
Renald Cloutier
Louis Lévesque
7 : Isabelle Jomphe



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal le ou avant le premier mercredi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
Téléphone : 819-653-2155.
Télécopie : 819-653-2145
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca